

## **1<sup>ère</sup> inscription en DUT à l'IUT de Vannes**

Pièces justificatives à fournir (format A4 recto ni pliées ni agrafées) :

- 1) Le récapitulatif de l'inscription que vous avez effectuée sur le site de l'Université de Bretagne-Sud ( <http://iaweb.univ-ubs.fr>)
- 2) Original **et** photocopie du relevé de notes officiel du baccalauréat
- 3) Photocopie **lisible** du recto de la carte d'identité de l'étudiant ou passeport
- 4) Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- 5) Photocopie **lisible** de la carte vitale de l'étudiant
- 6) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 7) Pour les étudiants boursiers, y compris à l'échelon zéro bis, photocopie recto-verso de votre attribution conditionnelle de bourse (2 pages mailées par le Crous)
- 8) L'attestation d'acquittement de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) ou l'attestation d'exonération pour les boursiers (à défaut de ce document, l'inscription ne pourra pas être finalisée)

Pièces justificatives à fournir pour les étudiants de nationalité étrangère :

- 1) Photocopie de la page de votre passeport indiquant votre identité : nom, prénoms et photographie
- 2) Copie du visa ou du titre de séjour en cours de validité
- 3) Original **et** copie du relevé de notes officiel du baccalauréat ou équivalent
- 4) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 5) Pour les boursiers : Copie de l'attestation (il est rappelé que les étudiants possédant la double nationalité ne peuvent cumuler deux bourses)